



École des Pins
8 rue du fort
67120 Soultz-Les-Bains
03 88 38 53 36
ecole@soultz-les-bains.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du 14 Novembre 2023

Membres présents :

Représentant(s) de la mairie : Mr SCHMITT Guy, Maire.

Représentants des parents d'élèves : Mr RINGWALD Arnaud, Mme VISCHI Samantha, Mr EBERLING Stéphane, Mme OBERNESSER Claudia, Mme ESCHBACH Jessica, Mme SAULA Cécile, parents d'élèves.

Représentants de l'école : Mr DELBET, Mme HUMMEL, Mme TRAPPLER, Mme ELIZALDE Annick, ATSEM.

Membres absents excusés : Mme LIENHARD-SCHNEBELEN, inspectrice de l'éducation nationale

Présentation avec un tour de table pour les nouveaux membres.

Mme SAULA Cécile se propose d'être secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h00 par Mr DELBET, directeur.

Mot d'accueil pour la présentation des nouveaux membres.

Mme Saula se propose en secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 13 Juin 2023.

Approbation du procès-verbal.

Le procès-verbal du conseil d'école du 14 Juin 2023 est validé à l'unanimité

Nombre de voix pour : 5 contre : 0

Abstentions : 0

2 Approbation du règlement intérieur de l'établissement :

Apport des nouveaux points, de corrections :

Interdiction de porter des crops tops à l'école.

Approbation du règlement intérieur de l'établissement.

Le règlement intérieur de l'école des Pins est validé à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 5 contre : 0

Abstentions : 0

3. Rentrée 2023.

La rentrée des classes s'est très bien déroulée. Les élèves ont été accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Le petit déjeuner est un moment convivial que l'on propose de reconduire.

a. Consignes de l'éducation nationale ATTENTAT

L'accès à l'école des Pins est partiellement autorisé à toute personne étrangère à l'établissement. Les élèves sont accueillis en classe pour la maternelle, au portail pour l'élémentaire, et tous sont rendus au portail.

Nous avons reçu un nouveau protocole quelques jours après l'attentat d'Arras. Les écoles doivent être verrouillées à tout moment de la journée, avec un contrôle des personnes souhaitant y accéder. Nous avons mis en place ce protocole en limitant l'accueil du matin en maternelle (temps réduit) afin de pouvoir fermer les portes à clefs.

Les serrures ont été envoyées à la société Winkihaus.

Elles devraient être de retour pour la nouvelle année.

b. Plan de continuité pédagogique

Nous, directeurs, avons par ailleurs dû constituer un plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classe.

Pour le détailler rapidement, il comporte 3 axes :

- Les actions / outils pédagogiques privilégiant les apprentissages fondamentaux.
- Le taux d'équipement des familles
- Les modalités de communication avec les élèves.

Pour information, chaque famille est équipée d'un outil informatique et dispose d'une connexion. De ce fait, les enseignants et moi-même passons par la voie mail pour communiquer avec les familles. C'est quelque chose d'effectif, qui se poursuivra en cas de fermeture de classe.

Concernant les actions pédagogiques, les enseignants envoi par mail le travail à faire, centré sur les apprentissages fondamentaux. Cependant il arrive également que l'on envoi également des travaux dans d'autres domaines d'apprentissages comme en science par exemple, ou les élèves ont des petits défis à relever et pourrons ensuite rapporter en classe leurs expériences ou résultats d'expérience.

Attention aux limites de Klassly avec la formule gratuite qui ne permet pas d'avoir une visibilité sur toutes les publications.

c. Effectifs à ce jour

7 élèves en CM2

9 élèves en CM1

10 élèves en CE2

6 élèves en CE1

9 élèves en CP

7 élèves en GS

5 élèves en MS

6 élèves en PS

Soit un total de 59 élèves inscrits pour la rentrée 2023

d. Répartition :

1 classe de CE2-CM1-CM2 de 26 élèves

1 classe de CP-CE1 de 15 élèves

1 classe Maternelle de 18 élèves

L'équipe enseignante reste inchangée :

- Mme HUMMEL, classe de cycle 3
- Mme TRAPPLER, classe de cycle 1
- Mr DELBET, classe de CP/CE1 ainsi que la direction.

e. Le projet d'école

Le projet d'école a été complètement modifié il y a 4 ans maintenant. Nous nous sommes basés sur les règles de vie, les conditions de travail et les relations entre les élèves : le vivre ensemble au service des apprentissages.

Durant l'année dernière et comme évoqué lors des précédents conseils d'école, nous avons été choisis pour participer à cette campagne d'évaluation d'école. Nous sommes rattachés au RPI existant Avolsheim-Wolxheim.

Suite au rapport final d'évaluation d'école présenté en conseil extraordinaire, différentes pistes ont été proposées.

De ce fait, nous avons reçu fin septembre un tableau cadre afin de construire ce nouveau projet d'école.

Action exceptionnelle, les 3 équipes des 3 écoles ont été remplacées afin de travailler en collaboration sur ce projet.

Nous avons donc avancé dans la rédaction de ce projet.

Les trois principaux axes sont les suivants

1. Mieux accompagner les élèves à besoins particuliers (EBP) / Améliorer la scolarisation de tous les élèves.
2. Utiliser les différents lieux stratégiques autour des écoles comme variable didactique.
3. Développer la compréhension des consignes et la réalisation d'une tâche en autonomie.

Pour chacun de ces axes, le nouveau projet d'école devra couvrir quatre grands domaines :

- - les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- - le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- - les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- - l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

f. Le protocole PHARe

Qu'est-ce que le programme PHARe ?

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées, généralisé à tout le territoire national.

Nous avons suivi un premier temps de formation mercredi matin en visio.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence **répétée**, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode **non blamante** basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions).

Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants).

Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini.

Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes : seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.

Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

Compte rendu fait par Nathalie à destination des familles.

Importance de souligner les valeurs pour les 3 et 4.

g. Les évaluations nationales en CP, CE1, CM1.

CP – CE1 : résultats relativement bons. Ceci s'explique par quelques oublis d'exercices ou par des petites fautes. La marche pour les CP est conséquente depuis la maternelle, exercices sur plusieurs pages, durée plus longue. Mais l'accompagnement des GS vers le CP permet une augmentation des taux de réussite.

Math CP

	Lire des nombres entiers (reconnaitre des nombres dictés)	Résoudre des problèmes	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)	Comparer des nombres	Reproduire un assemblage	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Placer un nombre sur une ligne graduée
	séq 2 ex 5 p 19-20	séq 2 ex 6 p 21-23 séq 4 ex 14 p 50-51	séq 2 ex 7 p 24-26	séq 2 ex 8 p 27-28	séq 2 ex 9 p 29-33	séq 4 ex 13 p 49	séq 4 ex 15 p 52-55
r	10/10 100.00 %	2/6 33.33 %	7/8 87.50 %	19/40 47.50 %	7/8 87.50 %	11/11 100.00 %	3/6 50.00 %
	10/10 100.00 %	5/6 83.33 %	8/8 100.00 %	20/40 50.00 %	5/8 62.50 %	11/11 100.00 %	6/6 100.00 %
e	9/10 90.00 %	0/6 0.00 %	8/8 100.00 %	11/40 27.50 %	7/8 87.50 %	11/11 100.00 %	5/6 83.33 %
	10/10 100.00 %	6/6 100.00 %	8/8 100.00 %	24/40 60.00 %	5/8 62.50 %	11/11 100.00 %	6/6 100.00 %
n	10/10 100.00 %	5/6 83.33 %	8/8 100.00 %	11/40 27.50 %	8/8 100.00 %	11/11 100.00 %	6/6 100.00 %
	10/10 100.00 %	6/6 100.00 %	8/8 100.00 %	33/40 82.50 %	6/8 75.00 %	11/11 100.00 %	6/6 100.00 %
a	10/10 100.00 %	5/6 83.33 %	8/8 100.00 %	22/40 55.00 %	8/8 100.00 %	11/11 100.00 %	6/6 100.00 %
	8/10 80.00 %	3/6 50.00 %	4/8 50.00 %	6/40 15.00 %	3/8 37.50 %	9/11 81.82 %	6/6 100.00 %
	10/10 100.00 %	6/6 100.00 %	8/8 100.00 %	37/40 92.50 %	6/8 75.00 %	11/11 100.00 %	6/6 100.00 %

Français CP

	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre	Manipuler des syllabes	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes
	séq 1 ex 1 p 1-2 séq 3 ex 10 p 35-36 séq 5 ex 17 p 59-60	séq 1 ex 2 p 3-6	séq 1 ex 3 p 7-8 séq 3 ex 11 p 37-38	séq 1 ex 4 p 9-16	séq 3 ex 12 p 39-46	séq 5 ex 16 p 57-58	séq 5 ex 18 p 61-62 séq 5 ex 19 p 63-64
	6/11 54.55 %	6/7 85.71 %	5/15 33.33 %	9/15 60.00 %	10/14 71.43 %	5/10 50.00 %	7/15 46.67 %
	9/11 81.82 %	6/7 85.71 %	11/15 73.33 %	14/15 93.33 %	14/14 100.00 %	8/10 80.00 %	14/15 93.33 %
	7/11 63.64 %	3/7 42.86 %	11/15 73.33 %	11/15 73.33 %	13/14 92.86 %	8/10 80.00 %	11/15 73.33 %
	7/11 63.64 %	7/7 100.00 %	12/15 80.00 %	15/15 100.00 %	14/14 100.00 %	10/10 100.00 %	11/15 73.33 %
n	6/11 54.55 %	6/7 85.71 %	11/15 73.33 %	10/15 66.67 %	13/14 92.86 %	5/10 50.00 %	10/15 66.67 %
	10/11 90.91 %	7/7 100.00 %	15/15 100.00 %	14/15 93.33 %	14/14 100.00 %	10/10 100.00 %	14/15 93.33 %
	9/11 81.82 %	7/7 100.00 %	15/15 100.00 %	15/15 100.00 %	12/14 85.71 %	10/10 100.00 %	13/15 86.67 %
	7/11 63.64 %	1/7 14.29 %	9/15 60.00 %	13/15 86.67 %	13/14 92.86 %	2/10 20.00 %	6/15 40.00 %
	9/11 81.82 %	7/7 100.00 %	15/15 100.00 %	15/15 100.00 %	14/14 100.00 %	10/10 100.00 %	15/15 100.00 %

Math CE1

	Lire des nombres entiers (reconnaitre des nombres dictés)	Résoudre des problèmes	Additionner (calculer en ligne)	Soustraire (calculer en ligne)	Calculer mentalement	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Placer un nombre sur une ligne graduée	Reproduire un assemblage
	séq 2 ex 5 p 18	séq 2 ex 6 p 19-20 séq 4 ex 12 p 39-40	séq 2 ex 7 p 21-22	séq 2 ex 7 p 21-22	séq 4 ex 11 p 37-38	séq 4 ex 13 p 41	séq 4 ex 14 p 42-47	séq 4 ex 15 p 49-52
	9/10 90.00 %	6/6 100.00 %	8/8 100.00 %	7/7 100.00 %	10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	14/15 93.33 %	6/8 75.00 %
	10/10 100.00 %	5/6 83.33 %	6/8 75.00 %	5/7 71.43 %	10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	11/15 73.33 %	6/8 75.00 %
	10/10 100.00 %	6/6 100.00 %	7/8 87.50 %	7/7 100.00 %	10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	8/15 53.33 %	6/8 75.00 %
	10/10 100.00 %	5/6 83.33 %	6/8 75.00 %	7/7 100.00 %	9/10 90.00 %	10/10 100.00 %	7/15 46.67 %	4/8 50.00 %
	10/10 100.00 %	6/6 100.00 %	6/8 75.00 %	5/7 71.43 %	10/10 100.00 %	10/10 100.00 %	13/15 86.67 %	7/8 87.50 %
	10/10 100.00 %	6/6 100.00 %	6/8 75.00 %	7/7 100.00 %	9/10 90.00 %	10/10 100.00 %	8/15 53.33 %	7/8 87.50 %

Français CE1

	Comprendre des textes lus seul(e) (lecture silencieuse)	Écrire des syllabes (dictées)	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	Écrire des mots (dictés)	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte
	séq 1 ex 1 p 1 séq 3 ex 8 p 25	séq 1 ex 2 p 2	séq 1 ex 3 p 3-7	séq 1 ex 4 p 8-15	séq 3 ex 9 p 26	séq 3 ex 10 p 28-35	séq 5 ex 16 p 55-56	séq 5 ex 17 p 57
	7/8 87.50 %	12/12 100.00 %	10/10 100.00 %	15/15 100.00 %	10/12 83.33 %	15/15 100.00 %	43/60 71.67 %	30/103 29.13 %
	8/8 100.00 %	11/12 91.67 %	9/10 90.00 %	15/15 100.00 %	10/12 83.33 %	15/15 100.00 %	35/60 58.33 %	30/103 29.13 %
	7/8 87.50 %	12/12 100.00 %	4/10 40.00 %	11/15 73.33 %	10/12 83.33 %	13/15 86.67 %	56/60 93.33 %	59/103 57.28 %
	6/8 75.00 %	12/12 100.00 %	7/10 70.00 %	15/15 100.00 %	8/12 66.67 %	15/15 100.00 %	33/60 55.00 %	26/103 25.24 %
	8/8 100.00 %	10/12 83.33 %	10/10 100.00 %	15/15 100.00 %	10/12 83.33 %	15/15 100.00 %	39/60 65.00 %	51/103 49.51 %
	6/8 75.00 %	11/12 91.67 %	7/10 70.00 %	14/15 93.33 %	11/12 91.67 %	14/15 93.33 %	34/60 56.67 %	26/103 25.24 %

- a. RASED
Pas de prise en charge cette année.
Proposition SEGPA pour certains CM2 actuels en vue de l'entrée au collège.
- b. APC
Début des APC pour les classes de C1 et C3
- c. PPRE : plan particulier de réussite éducative
Il s'agit d'actions sur la méthode d'enseignement. La démarche est présentée aux enfants et à familles concernées.
13 PPRE en C3

4/. Élection des parents d'élèves

Près de 68% de votants ce qui est supérieur à l'an dernier.
La liste a été modifiée de moitié, avec 3 nouveaux parents arrivés,
Re bienvenu à tous les parents élus, et comme l'an dernier, nous sommes ravis de travailler en collaboration avec vous.
Merci pour votre soutien sur les différents projets passés et ceux à venir.

PROCES-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2023 - 2024

Académie	Strasbourg
Département	Bas-Rhin
Commune	SOULTZ LES BAINS
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0672096P

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	88
Nombre de votants	60
Nombre de bulletins blancs ou nuls	15
Nombre de suffrages exprimés (S)	45
Taux de participation	68.18%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	3
Quotient (S/N)	15.00

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	3	45	3		3	3
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	3	45	3	0	3	3

Nombre de sièges pourvus	3
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

5. Principales actions de rentrée dans les classes :

Rentrée en musique :

Rentrée en musique sur le thème des jeux olympiques

Classe maternelle : Sorties régulières autour de l'école

Classe CE2/CM1/CM2 : mini séjour à la journée

Toutes les classes ont participé à l'opération « nettoyons la nature », organisée par l'école et le partenariat avec les centres Leclerc.

Toutes les classes ont participé au projet semaine du goût,

a. Projets de classes,

Projet avec le Selectom :

Installation d'un composteur

b. Cycle natation

Nous avons demandé des créneaux piscine pour l'ensemble des classes de l'école à notre inspection. Le cycle piscine aura lieu du 8 février au 18 avril soit 9 séances les jeudis après-midi.

Peu de parents se sont présentés pour passer des agréments, il risque de nous manquer des adultes accompagnateurs avec agréments.

Les parents intéressés par l'agrément peuvent se faire connaître auprès du directeur.

c. Sorties scolaires

Les sorties scolaires conditionnées par un coût des transports qui a explosé. Pour exemple, un trajet à Balbronn nous coûterait 395€ A/R. Les sorties en bus seront donc un peu plus rares, mais nous allons profiter de cela pour faire découvrir aux enfants les joies de la randonnée.

Nous ferons des sorties de proximités avec des déplacements à pied.

Nous en profitons pour remercier les familles qui accompagnent régulièrement les enfants afin de rendre possible ses sorties.

d. Semaine du goût

Repas effectué au hall des sport le jeudi 19 à midi.

Menu très pratique pour les enfants

Chants pour la St Martin à revoir pour qu'ils puissent chanter tous ensemble peut être à l'arrivée du convoi.

e. Sortie de fin d'année

La sortie à Paris est envisagée en fin d'année scolaire. La demande a été faite pour un voyage en groupe mais vu les risques d'attentat et la réhausse du protocole vigilance Attentat, nous ne sommes pas sûr de pouvoir la concrétiser.

La question est posée sur la flamme olympique de passage à Strasbourg. Une action prévue ?

Fête d'école : kermesse date ? à voir avec Corentin

Poney

Accord de principe pour la sortie rando barbecue de fin d'année. La date sera à fixer lors du prochain Conseil d'école.

6. Point financier coopérative scolaire 2022/2023.

Présentation du bilan financier complet.



COMPTA'COOP
CS51-EP des Pins SOULTZ LES BAINS

Compte de fonctionnement général du 1 septembre 2022 au 31 août 2023

29/09/2023
Période du 01/09/2022 au 31/08/2023
Clôturé le 29/09/2023

Coopérative ou foyer :
CS51-EP des Pins SOULTZ LES BAINS
8 rue du fort
67120 - Soultz-Les-Bains
Tel : 03 88 38 53 36 Fax :
Email : ce.0672096p@ac-strasbourg.fr

Numéro d'affiliation à OCCE : 51
Numéro d'établissement : 0672096p

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	21109,52 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	25521,55 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	17,25 €	70800008 Produits des activités éducatives	0,00 €
61810008 Charges des activités éducatives	26338,65 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	3720,00 €
62700008 Services bancaires et assimilés	96,50 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	149,04 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	3064,47 €
67000008 Charges exceptionnelles	178,98 €	75620008 Participations volontaires des familles	13465,20 €
68000008 Achats de biens durables	0,00 €	77000008 Produits exceptionnels	0,00 €
Total des charges	47889,94 €	Total des produits	45771,22 €
	+		+
Excédent(1)	0,00 €	OU	Déficit(2)
	=		=
(3)	47889,94 €	← = →	(4)

BILAN simplifié au 31 août 2023

ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	3152,72 €	11000000 Report à-nouveau	5285,54 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	14,10 €	120 Excédent (+)	0,00 €
	+	OU	-
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	2118,72 €
	=		=
Total de l'actif (5)	3166,82 €	← = →	Total du passif (6)

(1) Il y a Excédent si Produits > Charges

(3) Charges + Produits éventuel

(2) Il y a Déficit si Charges > Produits

(4) Produits + Déficit éventuel

(5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2022/2023

Signature du mandataire 2022/2023

M. DELBET thomas

(*) Vous devez joindre à copie du (des) dernier(s) relevé(s) bancaire(s) justifiant les comptes 5... au 31 août 2022 (ou au plus près).
Toutes différences entre la comptabilité et le(s) compte(s) bancaire(s) doit faire l'objet d'un rapprochement bancaire.
(**) Matériels dont le durée de vie est supérieur à un an et figurent à l'inventaire des biens achetés par la coopérative.

→ Mr le directeur remercie les parents et leurs familles pour leur implication et leur participation généreuse aux actions proposées afin d'aider notre coopérative scolaire.

Le bilan financier de la coopérative a été envoyé à l'OCCE au mois de novembre après vérification de réviseurs aux comptes : M EBERLING et Mme HUMMEL.

7. Point mairie et travaux :

a. Remerciement pour les travaux effectués durant les vacances scolaires

Parole à Monsieur le Maire pour le détail des travaux.
Présentation et explication des travaux par M le Maire.
Le changement de l'éclairage est prévu dans un délai à venir.
Peinture qui a été refaite. Satisfaction d'avoir terminé dans les temps.

Prochaine étape c'est l'isolation du bâtiment. Cela donnera un confort d'isolation. L'objectif dans le cadre du décret tertiaire. L'école a une superficie qui bénéficie de subventions.
Objectif de passer au photovoltaïque pour être autonome en termes d'énergie.

Point sécurité à Vélo.
Explication du projet soutenu par la ComCom de la sécurité à vélo. Nous sommes en attente de la livraison des équipements. Nous aimerions la distribution par M. Le Maire, si cela est possible.
Fixer une date avec Corentin pour la remise des casques.

Le sapin s'abîme, il sera découpé pour un projet verdure.

8. Sécurité

Les documents PPMS attentat et risque majeur RM sont à jour pour l'année à venir.
Ils sont consultables à la demande en prenant un rdv avec moi-même.

Voici les 5 exercices demandés par notre hiérarchie. 3 INC, 1AI et 1RM.

Exercice INC DU 14/09/23 à 9h45 qui s'est déroulé dans le calme avec une évacuation rapide sans remarques.
Exercice intrusion du 13/11/23.
Les élèves sont habitués à cet exercice. Soucis des clés en bas dans la boîte à clé.

Les prochains exercices seront les suivants :
Coulées de Boues
Les dates ne sont pas définies.

9. Divers.

Création d'une association des parents d'élèves.

L'association des parents d'élèves Perlimpinpin, en finalisation de création, va bientôt voir le jour. Elle sera très importante pour aider l'école au financement de certains projets et permettre aux habitants du village de se retrouver pour des moments conviviaux.

Possibilité de proposition de vente de foie gras.

Le conseil d'école approuve et valide l'horaire « 19h00 » pour les conseils d'école suivants.

Date retenue pour le second conseil d'école : 20 février 2023.

Dernier BIC Sortira le 10.
Photo de la St Nicolas.

Mr DELBET clôt la séance à 21h15.

Mr DELBET, Directeur

Mme Saula, Secrétaire de Séance